

Je voudrais remercier le bureau confédéral pour le travail poursuivi et Patrick PRIVAT pour sa présentation du rapport d'activité.

Je ne reviendrais pas sur le passé récent, ni sur les raisons qui nous font nous réunir aujourd'hui ; ma fédération a pris les positions qu'elle jugeait nécessaires et vous les connaissez.

Alors oui, nous sommes réunis pour élire notre futur secrétaire général.

Tout d'abord, et je l'ai dit hier à mon bureau fédéral, si chacun d'entre nous peut avoir des préférences pour tel ou tel candidat, et les camarades de mon Conseil fédéral dans leur ensemble se sont exprimés à ce sujet, je comprends moins comment des camarades peuvent dire, comme je l'ai lu dernièrement que deux d'entre eux doivent être disqualifiés ? Il y aurait des candidats plus légitimes que d'autres ?

Je le redis, pour moi, les 3 sont légitimes. Dramatiser ce vote ne sert pas l'organisation, car finalement l'élection de l'un d'entre eux ne nous pose aucun problème puisqu'il sera élu sur la base des résolutions votées lors du dernier congrès confédéral.

Je reste sinon toujours persuadé qu'un seul candidat aurait été la meilleure réponse entre autres à la campagne de presse qui se poursuit. Elle aurait permis de ressouder rapidement la confédération et d'éviter que certains profitent de cette situation pour aggraver la division ne serait ce que par presse interposée.

Parlons un peu de la liberté, camarades.

J'ai obtenu de mes instances, mon CF, un mandat ouvert pour décider en fonction de nos débats de notre vote. C'est une grande liberté et une grande responsabilité. Je l'ai obtenu après de longs débats qui nous ont permis de dépassionner l'importance ou pas d'avoir un mandat impératif.

Mandat impératif, qui reste au final très relatif, camarades. En effet l'article 6 de nos statuts confédéraux nous permet une tout autre liberté. Nos statuts ont cette force de nous permettre de considérer que les débats que nous avons et que nous aurons durant ces deux jours ont leur importance et dès lors notre vote peut être changé.

Sinon camarades à quoi cela sert de nous réunir si c'est simplement pour annoncer aux autres ce que nous votons ? Une circulaire confédérale suffit. A quoi cela sert de nous réunir si ce n'est simplement que pour comptabiliser les votes ? Un simple recensement sur internet peut suffire.

Je considère que si nous réunir n'a qu'une fonction administrative alors nous perdons le sens même de ce que nous sommes et ce qui nous fonde à savoir d'être des femmes et des hommes libres dans une confédération libre où nos statuts nous permette cette liberté. Et je suis sûr que lors des débats constitutifs qui ont permis l'existence de la charte d'Amiens, ce texte fondateur de notre organisation, cela s'est fait dans cette liberté de comportement.

Parlons un peu de notre indépendance, camarades.

Plus les jours ont passé, plus j'ai eu le sentiment comme un grand nombre de mes camarades que ce qui se déroule est grave et dangereux pour la confédération. Les expressions des uns et des autres dans la presse doivent s'arrêter, elles participent de notre fragilisation.

Et je tiens à dire à cette tribune que cette sorte de « campagne » a vu apparaître des méthodes inquiétantes. Les procès d'intention, les tentatives de pression, d'intimidation et de normalisation ont eu lieu. Pour moi elles n'ont pas lieu d'être dans notre confédération. Elles participent d'une volonté qui pourrait finalement mettre à mal notre indépendance. Ce sont des pratiques à bannir. FO un syndicat, pas un parti.

Et notre force pour préserver notre confédération résidera dans notre capacité à rester uni, quelles que soient nos sensibilités, sur la base de nos seules revendications et dans le respect de nos instances.

Et il y a urgence camarades.

Car pendant ce temps là, ce gouvernement ne recule toujours pas, comme le montre sa volonté de remettre en cause nos différents régimes de retraite par répartition qui passerait par la création programmée d'un régime universel par point, que nous ne voulons pas, il y a urgence !

Pour les salariés la coupe est pleine, car pour eux :

- Les salaires sont bloqués alors que le coût de la vie augmente sans cesse.
- Les droits conventionnels protecteurs continuent d'être remis en cause du fait de la loi travail et des ordonnances Macron.
- Les conditions de travail se dégradent.
- Le paritarisme est mis à mal.
- La baisse des financements publics et la remise en cause de la Sécurité Sociale source essentielle de financement d'une grande partie de mon secteur à but non lucratif se poursuivent.
- L'introduction du « tout compétence » prépare la remise en cause des diplômes d'État pourtant reconnus dans une majorité de nos conventions collectives.

Il y a donc urgence à ce que le syndicalisme de classe que nous représentons sur la base de nos revendications passe à l'offensive.

Résister, revendiquer, reconquérir !

**Pascal CORBEX**  
**Secrétaire Général**